

# le prolétaire

bimensuel

parti communiste international (programme communiste)

CE QUI DISTINGUE NOTRE PARTI : La revendication de la ligne qui va de Marx à Lénine, à la fondation de l'Internationale Communiste et du Parti Communiste d'Italie (Livourne, 1921) ; la lutte de la Gauche Communiste contre la dégénérescence de l'Internationale, contre la théorie du « socialisme dans un seul pays » et la contre-révolution stalinienne ; le refus des Fronts populaires et des blocs de la Résistance ; la tâche difficile de restauration de la doctrine et de l'organisation révolutionnaires, en liaison avec la classe ouvrière, contre la politique personnelle et électoraliste.

Correspondance, abonnements :  
20, rue Jean-Bouton - 75012 Paris

Versements :  
Chèque bancaire ou postal  
à l'ordre de F. Gambini

SUPPLEMENT AU N° 298  
OCTOBRE 1979

## A bas la répression anti-immigrés !

### La riposte aux lois Stoléru-Bonnet est l'affaire de toute la classe ouvrière !

### Contrôle de l'immigration : PC-PS complices

Avec les projets de loi Bonnet-Boulin-Stoléru qui sont à nouveau discutés au Parlement, le contrôle de l'immigration, les expulsions, les refoulements n'auront plus rien d'arbitraire (ce qui scandalisait tous les moralistes et humanistes) ; ils seront légalisés. Ils l'étaient déjà en partie grâce à une panoplie de textes datant, entre autres, de la « Libération » où PS et PC, siégeant au gouvernement, ont légiféré pour répondre aux besoins en main-d'œuvre du capitalisme français pour la reconstruction (ordonnance du 2 novembre 1945 instituant l'Office National d'Immigration).

Les projets gouvernementaux ne sont que l'adaptation du droit à la nouvelle situation de crise mondiale du capitalisme. Il faut réguler la main-d'œuvre, il faut surtout rétablir les profits, donc exploiter davantage les ouvriers : pour cela, la bourgeoisie cherche à **TERRORISER** la partie immigrée de la classe ouvrière et à travers elle l'ensemble de la classe pour essayer de l'empêcher de relever la tête. **TRAVAILLE ET TIENS-TOI TRANQUILLE, OU GARE !**

En affectant de verser des larmes sur la répression qui frappe les travailleurs immigrés, le PC et le PS **trompent les prolétaires** puisque les persécutions policières ne sont que la conséquence obligatoire du **contrôle de l'immigration** que ces partis réclament.

Le PC dans sa proposition de loi de 1978 regrette même que le contrôle ne soit pas assez sévère : « Malgré l'arrêt de l'immigration proclamé en juin 1974, le nombre d'immigrés ne fait que croître. Des dérogations individuelles et collectives sont accordées au patronat. La politique actuelle du Gouvernement **doit être stoppée**. L'introduction de nouveaux travailleurs immigrés, alors que le chômage se développe, est contraire aux intérêts des travailleurs immigrés et français. »

Des travailleurs immigrés continuent à entrer en France : quel scandale en effet pour les chauvins du PCF ! Quel scandale pour ces gens qui se vantent des « traditions d'hospitalité et de liberté de notre pays » (sic — les immigrés quotidiennement matraqués apprécieront !), mais qui vont jusqu'à organiser, comme à Levallois, des référendums pour dresser les ouvriers français contre leurs frères de classe immigrés pour lesquels devait être construit un foyer ! C'est bien pourquoi leur proposition de Statut des immigrés de 1973 précisait que : « Si l'étranger vient en France pour y exercer une activité professionnelle **salariée**, il doit être en possession d'un **contrat de travail déli-**

Ainsi, la carte unique prévue par le projet Boulin-Stoléru est **renouvelable** tous les trois ans, la carte de résident privilégié de 10 ans (quel privilège !) n'étant accordée qu'après... 20 ans de bonne et loyale servitude. Les motifs de non-renouvellement sont éloquentes :

- motifs tirés de l'ordre public,
- ressources insuffisantes ou non régulières,
- non paiement des impôts,
- refus de délivrance, de renouvellement de l'autorisation de travail,
- retour tardif des congés pris hors de France,
- motifs d'ordre sanitaire,

— plus de six mois sans travail,  
— situation de l'emploi dans un département déterminé.

Ainsi, tout travailleur étranger pourra être emprisonné et expulsé pour le simple fait d'être malade, chômeur, mal logé, ou pas assez rentable, et surtout parce qu'il voudra résister à ce traitement esclavagiste. D'après le projet de loi Bonnet, l'entrée en France pourra être refusée à tout étranger qui ne serait pas muni de ressources suffisantes ou de l'autorisation de travail requise, ou dont la présence constituerait « une menace pour l'ordre public ». De même, l'étranger pourra être expulsé non seulement pour cette même raison (déjà prévue dans l'ordonnance de 1945), mais aussi lors-

qu'il sera trouvé en possession de faux papiers, ou lorsqu'il se sera maintenu sur le territoire malgré le non-renouvellement de sa carte de séjour. Enfin, les prisons clandestines pour les immigrés, les « centres de tri » du type Arenc sont reconnus et légalisés pour les étrangers auxquels on refuse l'entrée sur le territoire.

Il ne manque rien à ces lois si ce n'est la reconnaissance du droit de vie et de mort du bourgeois sur le prolétaire. Mais ce droit, la bourgeoisie l'exerce déjà non seulement par les milliers de morts des accidents du travail, mais aussi par les dizaines d'assassinats de travailleurs immigrés officiellement recensés dans les

(Suite au verso.)

(Suite au verso.)

### Soutenir la lutte des foyers

Depuis la guerre d'Algérie, la bourgeoisie entasse les travailleurs immigrés dans les foyers Sonacotra, Adef, Afrp, etc., où elle les contrôle jour et nuit. Les ouvriers ne quittent l'oppression et la discipline de l'usine que pour retrouver au foyer une armée de gérants, veilleurs de nuit, barmen, etc., chargés de les surveiller. Un odieux règlement intérieur de caserne donne à ces flics des pouvoirs illimités, comme le droit d'entrer dans les chambres à tout moment et d'expulser sans préavis au moindre manquement à la discipline. Pour couronner le tout, des loyers exorbitants (300 F pour

(Suite au verso.)

## Pour la solidarité de classe Pour un front de lutte prolétarien !

Par son offensive, la bourgeoisie cherche à accroître l'exploitation et à renforcer la répression en divisant ouvriers français et ouvriers immigrés ; elle pense en même temps retarder ainsi la riposte de classe à son offensive anti-ouvrière. C'est pourquoi, la lutte pour la défense des conditions de vie et de travail est inséparable de la lutte contre l'état d'exception légal à laquelle la bourgeoisie soumet la fraction immigrée de la classe ouvrière, et qu'elle étend progressivement à tout le prolétariat.

L'offensive de classe bourgeoise contre les travailleurs immigrés ne peut être combattue par des pleurnicheries démocratiques, par l'appel au respect de la Constitution ou des soi-disant « droits de l'homme ». Ce ne sont pas les « semaines d'action »-bidon ni les « lettres de protestation aux parlementaires » qui feront reculer la bourgeoisie, mais la lutte du prolétariat utilisant ses armes de classe,

à commencer par la grève et l'auto-défense ouvrière.

L'union de la classe ouvrière ne peut se forger qu'à la base, en prenant appui sur les luttes partielles existantes. Le patient travail pour tisser des liens entre groupes de travailleurs combattifs, par-delà les limites de nationalité, de catégorie, d'entreprise, d'appartenance syndicale ou politique, et la solidarité prolétarienne active dans la lutte, sont la seule voie pour briser le mur de l'isolement dont souffrent avant tout les travailleurs immigrés, mais aussi toutes les catégories ouvrières.

Comme le confirment toutes les luttes passées ou en cours, les pas faits dans le sens de l'union des ouvriers par-dessus les barrières qui les séparent ne peuvent être faits qu'en combattant le sabotage direct et indirect opéré par les appareils syndicaux et les partis réformistes. L'attachement de ces derniers à la paix sociale,

leur idéologie de collaboration de classe, leur défense inconditionnelle de l'intérêt national qui n'est autre que l'intérêt de leur bourgeoisie, tout cela les oblige à torpiller tout effort de riposte réel et toutes les tentatives faites par des groupes de prolétaires pour briser l'isolement où ils étouffent. C'est pourquoi notre parti dénonce non seulement le sabotage ouvert de ces forces ennemies du prolétariat, mais aussi les illusions sur la possibilité de pousser ces partis et directions syndicales à agir dans l'intérêt de la classe ouvrière.

C'est seulement en cherchant, à travers ses luttes, à opposer au front uni de la bourgeoisie et des partis réformistes un véritable front de lutte prolétarien que la classe ouvrière pourra se défendre efficacement contre l'offensive capitaliste et se préparer aux grandes batailles à venir.

directeur-gérant  
F. GAMBINI

Imprimerie « E.P. »  
232, rue de Charenton - 75012 Paris

distribué par les NMPP

N° d'inscription à la commission  
paritaire de presse : 52926

# Soutenir la lutte des foyers

(Suite du recto)

6,5 à 10 m2!) contraignent les travailleurs à entretenir eux-mêmes les flics qui les surveillent, sans compter les parasites qui vivent de cette juteuse opération immobilière.

Mais en concentrant les travailleurs, dans le logement comme dans les usines, la bourgeoisie crée malgré elle des poudrières. La lutte a embrasé les foyers. Les points essentiels de sa plate-forme revendicative sont : la réduction de 100 F et le blocage des loyers ; le retour des camarades encore sous le coup des expulsions de 76 ; le renvoi des gérants racistes et l'abrogation du règlement intérieur ; la reconnaissance du Comité de Coordination et des Comités de Résidents de chaque foyer.

Depuis cinq ans, la lutte a résisté à toutes les attaques de la bourgeoisie (procès, descentes de flics, attaques de bandes racistes, expulsions) et au sabotage criminel des partis de gauche et des bureaucraties

syndicales : le PC et la CGT ont constamment dénoncé les revendications, la grève et le Comité de Coordination comme « aventuriste » et « irresponsable ». Tous (PS et CFDT compris) ont constamment tenté de briser la lutte en poussant à la reprise des paiements et aux négociations foyer par foyer, et joué le rôle actif de conseillers de l'Etat et des sociétés gestionnaires avec lesquels ils ont négocié dans le dos et sur le dos des grévistes. Et pourtant, malgré les bourgeois et tous leurs complices, la lutte a tenu !

Aujourd'hui, la bourgeoisie entend en finir. A l'heure où l'Etat procède à des milliers de saisies-arrests sur salaire, jette ses flics sur les foyers en grève pour les fermer ou en expulser des milliers de résidents, menace d'expulser hors de France des délégués, plus que jamais il faut la solidarité des ouvriers, en particulier français, dans les entreprises comme dans les quartiers pour la défense de la lutte et son renforcement !

# PC-PS complices

(Suite du recto)

vré par l'Office national de l'immigration » (article 12).

En d'autres termes, le PC est pour le flicage préalable des travailleurs par l'O.N.I., qui doit jouer le rôle de marchand d'esclaves « officiel » : ceux qui n'ont pas de contrat avant d'entrer en France doivent être refoulés ; ceux qui arrivent à entrer quand même sont des clandestins qui, avant d'être expulsés, pourront tout de même — on est démocrate ou on ne l'est pas — « être entendus » par des... commissions préfectorales ! (article 14). Quant aux bourgeois, ils sont les bien-venus : le contrôle n'est proposé que pour les activités salariées !

Rien d'étonnant à ce que les propositions de loi du PC aient inspiré les circulaires gouvernementales Fontanet-Marcellin. Elles proposent tout un système complexe de récépissés temporaires, carte de séjour temporaire d'un an, carte ordinaire de deux ans, carte privilégiée de dix ans, etc., qui ne peut avoir pour effet pratique que de soumettre les travailleurs, comme c'est le cas actuellement, à l'arbitraire bureaucratique dans

le but de les terroriser et de les faire tenir tranquilles.

Le PS (voir sa proposition de loi de janvier 79) a la même exigence d'un « contrôle très strict des flux migratoires (...) L'immigration spontanée ne sera pas acceptée ». Un étranger venant en France exercer une activité professionnelle doit présenter « une autorisation d'exercer cette activité délivrée préalablement à son entrée en France » (art. 16). L'immigration familiale elle-même sera refusée sous prétexte... du manque de « structures d'accueil adaptées » !

Conscient de ses responsabilités envers les capitalistes, le PS accepte toutefois d'entrouvrir les frontières « si l'emploi proposé appartient à un secteur géographique ou professionnel déficitaire en main-d'œuvre » (art. 19) ! A contrôle renforcé, police renforcée : le PS demande la création d'un corps de police spécialisé dans la répression « des emplois irréguliers de main-d'œuvre étrangère » et de plus lourdes peines pour ceux qui auront « facilité l'entrée ou le séjour irréguliers »... quand bien même ce serait pour un regroupement familial !

# La riposte aux lois Stoléru-Bonnet

(Suite du recto)

deux dernières années, et dont deux seulement ont donné lieu à un procès.

Ces textes de loi ne changent pas la nature de l'oppression que subissent les prolétaires immigrés, mais ils l'aggravent encore. Ils rendent plus clair le fait que la loi, la justice, le droit ne sont que des armes de la classe bourgeoise pour exercer et renforcer sa dictature sur la classe ouvrière.

En s'acharnant plus particulièrement sur une partie de la classe ouvrière, c'est toute la classe que la bourgeoisie veut affaiblir. La véritable riposte doit donc viser à unir les rangs de la classe ouvrière autour de sa partie la plus opprimée en luttant contre toutes les discriminations, toutes les inégalités, tous les statuts particuliers instituant des états d'exception pour une partie des prolétaires, tous les projets de contrôle de l'immigration.

# les syndicats aussi

Et les syndicats ? La CGT s'aligne purement et simplement sur les positions ignobles du PCF. Elle approuve la fermeture des frontières « alors que se développait en France un chômage inquiétant ». Loin de réclamer la régularisation de tous les « irréguliers », elle leur découvre des « responsabilités » dans leur situation irrégulière. En même temps, elle participe activement, avec la CFDT, au sabotage de toutes les luttes qui, comme celle des foyers, revendiquent l'unité de la classe ouvrière contre les discriminations et les divisions.

La CFDT est plus habile. Dès 1975, elle a réclamé « un véritable contrôle de l'immigration [qui] devrait recouvrir une politique générale de l'immigration, y

compris dans sa prévision quantitative et qualitative » (Syndicalisme, 24-7-75), mais, comme le PS, elle a fait semblant de réclamer des droits... pour les seuls ouvriers immigrés en situation régulière. Elle développe auprès de sa base une démagogie sur son prétendu soutien aux travailleurs immigrés, mais, comme la CGT, elle a dénoncé et saboté la lutte des foyers Sonacotra et elle a participé activement aux travaux de la Commission Delmon, créée pour la briser.

Cette politique aristocratique et chauvine car elle laisse espérer à une catégorie d'ouvriers un sort moins triste au prix de la division entre « nationaux » et « étrangers », est véritablement au service de l'impérialisme !

A BAS LA REPRESSION ANTI-IMMIGRES !

A BAS LES PROJETS STOLERU-BONNET ! RENOUELEMENT AUTOMATIQUE DES CARTES ! REGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS !

NON AU CONTROLE DE L'IMMIGRATION ! SUPPRESSION DE TOUTE ENTRAVE A L'ENTREE ET A LA CIRCULATION DES TRAVAILLEURS ET DE LEURS FAMILLES !

NON AUX DISCRIMINATIONS, EGALITE DES DROITS !

PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

# أسس التصدي الطبقي لطرد العمال المهاجرين

النظام البرجوازي نفسه ولكنها تسمى الى شق الصفوف ووضع العمال من القوميات المختلفة في مواجهة بعضهم البعض .

ان الطبقة العاملة لن تستطيع الصمود في وجه هجمة البرجوازيين الا باستعمال الاسلحة الطبقيّة وبالتوحد على قاعدة المصالح المشتركة . ان شرط هذه الوحدة يكمن في النضال من اجل الغاء الفوارق والانقسامات وخاصة التمييز الذي يعاني منه

فريق من العمال . لهذا يجب على العمال الماعيين بالمصالح العامّة للذبيّة الشغيلة الوصول الى الوحدة المتينة و المتكاملة لصفوف الذبيّة العاملة لجميع القوميات من اجل هزيمة وحر المجرم الذي تشنّه البرجوازية ضد العمال المهاجرين والنضال للوصول الى الغاء كافة اشكال التمييز بين مختلف فئات المال وخاصة الغاء كل مراقبة وتحديد للهجرة .

يسحب على العمال اذن النضال من اجل هذه الغايات :

- الغاء كل التشريعات التي تضيق حقوق الاجتماعات ، الصحافة ، والتنظيم النقابي والسياسي للعمال الاجانب في فرنسا .
- من الضروري في الوقت نفسه :
- العمل على التحضير بواسطة حملات التوعية والتحريض وكل النشاطات الفعّالة وخاصة الاضرابات ، لخلق اوسع مواجهة ممكنة للطبقة العاملة ضد كل حالة طرد للخارج ، كذلك ضد الجرائم العنصرية والمعادية للاجانب وضد ارهاق وضع بوليس الدولة .
- دعم ومساندة نضال كل المنظمات التي تسعى الى توحيد صفوف الطبقة العاملة ، متخطية الجنسيات ، في مواجهة هجمة البرجوازية وعلى الخصوص دعم لجنة تسيق الاحياء المضروسة .

تشن البرجوازية في جميع البلدان هجوما شاملا ضد عموم الطبقة العاملة . وتتغل هذا الهجوم اليوم بوقف الهجرة ، رفض تجديد بطاقات الاقامة ، اجراءات الطرد والابعاد ، الارشاب والتعسف البوليسي ، وكذلك كتجربة حتمية لهذه التدايسير ، تقام الجرائم العنصرية وحملات التحريض الشوفينية .

ان كل الحدود مفتوحة دوما امام البرجوازيين المسترلين وامام تسلسهم ورسايلهم ، ولكنهم بالمقابل لا يسمحون بتنقل العمال الا كالبهائم ، يأتون بهم ويطردونهم حسب حاجات مضانهم . فبعد ان قاموا باستيراد العمال بالماليسين لاشباع نهبهم في الانتاج والاستغلال الراسمالي ، يعطون اليوم ، مع حلول الازمة ، على طردهم باعداد هائلة .

تستعمل البرجوازية القمع المباشر والعلمي وفي الوقت نفسه تحيك الاكاذيب محملة العمال المهاجرين مسؤولية البطالة ، وتروج بشكى خبيث شعار العودة الى الوطن وهي بذلك لاتسعي الى التخلص من البطالة ومن البؤس الذي يسببها

- الالغاء الفوري لكل اجراءات التمييز والفرقة فيما يتدلق بالدخول والسعمل ، والاقامة ، والهجرة العنصرية ( خصوصا قانون ستوليرو وكل القوانين المعاملة الحاضرة والمستقبلية ) . كذلك دون انقغال القوانين المطلقة على الطلاب الاجانب ( قانون بونسي وغيره )

- التجديد الأتوماتيكي والفوري لجميع بطاقات الاقامة .

- منح بطاقات الاقامة فوراً لكل من ليس معه اوراق دون استثناء .

- الغاء كافة اشكال التمييز في العمل ( خصوصا عدم المساوات في فرض ايجاد العمل ) ، في الايجارات والسكن ( تحديد العدد بالنسبة للمهاجرين ) ، وفي المدارس ، والمساعدات للعاظلين عن العمل ، الخ .

الداعية لمراقبة وتحديد الهجرة ، وكذلك لا يمكن القيام بهذا النضال اذا لم نواجه الجبهة الموحدة للبرجوازية والاصلاحيّة بحسبة نضال بروليتارية حقيقية .

ان النضال من اجل هذه الاعداف لن تكون له اية فاعلية بدون محاربة القوات الاصلاحية والشوفينية والاشتراكية الامبريالية التي تنادي الطبقة العاملة الفرنسية للدفاع عن تلك الفكرة المجرسة



## • NON AU CONTROLE DE L'IMMIGRATION !

-liberte totale de circulation pour les travailleurs !  
-abrogation de toutes les mesures discriminatoires et repressives en matiere d'entree, de sejour, de travail et d'immigration familiale !

## • NON AUX REFOULEMENTS ET AUX EXPULSIONS !

-renouvellement automatique des cartes de sejour !  
-regularisation des sans-papier !  
-riposte de classe aux exactions policières et aux crimes racistes !

## • DROITS EGaux POUR TOUS LES TRAVAILLEURS !

-suppression de toutes les discriminations dans l'embauche, le logement, l'ecole, l'aide aux chômeurs !  
-abolition de la legislation limitant les droits de reunion et d'organisation des étrangers en France !

parti communiste international (le prolétaire)

## Quelques permanences du Parti

- A Angers : vente tous les samedis de 11 h à 12 h, au Grand marché, place Leclerc.
- A Avignon : vente aux Halles, place Pie, tous les samedis de 11 à 12 h.
- A Grenoble : dimanche tous les quinze jours au marché Saint-Bruno, de 10 h 30 à 11 h 30, soit les 21 octobre, 4 et 18 novembre, etc.
- A Lille : tous les mercredis de 18 h à 19 h 30, 27, rue Adolphe.
- A Lyon : vente et permanence au marché Garibaldi, place des Martyrs de la Résistance, le dimanche de 10 h à 11 h, tous les quinze jours, soit les 21 octobre, 4 et 18 novembre, etc.
- A Paris : 20, rue Jean-Bouton, 75012. Le samedi, de 16 h à 19 h, et le dimanche, de 10 h à 12 h (escalier métallique au fond de la cour à gauche), métro Gare de Lyon.
- A Rouen : vente tous les dimanches de 10 h 30 à 12 h au marché du Clos-Saint-Marc.
- A Strasbourg : tous les vendredis de 18 à 19 h, 3, rue Sainte-Catherine (au fond de la cour à droite), près de la place de Zurich.
- A Toulouse : vente au marché Saint-Sernin, le dimanche de 11 h à 12 h, tous les quinze jours, soit les 21 octobre, 4 et 18 novembre, etc.